Ecole Publique Eugène Delacroix

12, rue Galliéni

36400-LA CHÂTRE

🕿 : 02.54.06.04.60.

Fax :02.54.06.02.81

ec-eugene-delacroix-la-chatre@ac-orleans-tours.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2015

**Membres présents :**

Enseignants : Mmes Villepoux, Selleron, Saigre, Ms. Chalmet, Meunier,

Membres du Rased : Mme Loeuillet maître E, Mme Sorel maître G

Parents d’élèves : Mme ERND Sandrine, Mme RAIMOND Sabrina, Mme TIMBRIA Audrey, Mme GOODALL Kerri-Ann

Agent de l’école : Mme Mayet, Mme Vernet

Représentants de la Mairie : Mme Palat, Mme Péaron, Mme Passelaigue

DDEN : M. Massias

**Membres excusés :**

M. Rouyer, Inspecteur de l’éducation nationale.

Mme TIMBRIA Audrey, parent d’élève

Mme Gesta-Carré, psychologue scolaire

Mme Chaussé, congé maladie, Mme Bourbon, congé maternité (enseignante)

**Ordre du jour.**

Tour de table des différents intervenants. (présentation).

1. **Les compétences du conseil d’école**

Rappel : la composition, les attributions, les règles de fonctionnement.

**Composition et rôle du Conseil d'école**

Le Conseil d'école est composé des membres suivants :
- le directeur de l'école, président du conseil d'école
- le maire ou son représentant et un conseiller municipal
- les enseignants de l'école
- le délégué départemental de l'éducation nationale
- l'inspecteur de l'éducation nationale qui assiste de droit aux réunions

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.
Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. En outre, il peut être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de ses membres.
Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.
Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux réunions du Conseil d'école.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :
- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment : le moyens alloués à l'école, les activités péri-scolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire...

1. **Présentation de l’équipe du réseau d’aide.**

Explication du rôle du RASED : protocoles d’aides rééducatives ou pédagogiques en petits groupes ou individuelles réalisés par des enseignantes spécialisées.

Il s’agit d’un service gratuit de l’Education nationale.

Leur secteur d’activité est très étendu.(29 écoles).

**Les RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d’écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d’apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d’apprentissage et d’adaptation aux exigences scolaires qu’éprouvent certains élèves.**

**Intervenants**

Les RASED rassemblent des **psychologues scolaires** et des **professeurs des écoles spécialisés**.
Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

**Missions**

Les RASED renforcent les équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations des élèves en grande difficulté et à construire des réponses adaptées.
Ils contribuent à l'aide personnalisée et à la mise en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (P.P.R.E.).

Lorsqu'un élève éprouve des difficultés dans ses apprentissages, l'enseignant spécialisé aide le maître à :

* identifier les obstacles à la réussite,
* établir des objectifs avec l’élève en difficulté,
* proposer des situations, activités, supports, échéances et modalités d’évaluation.

**L’aide spécialisée** vise à remédier aux difficultés qui résistent aux aides que le maître de la classe apporte. Elle permet de prévenir leur apparition chez des élèves ayant une fragilité particulière.

1. **Bilan de la rentrée.**

**Organisation pédagogique.**

L’école compte à ce jour 76 élèves répartis en 4 classes.

ULIS : Mme Villepoux : 12 élèves, dont l’appellation évolue : ULIS (Unité Localisée pour l’Inclusion Scolaire)

CP/CE1 : Mme Bourbon ( congé maternité), remplacée par Mme Selleron : 21 élèves 10 CP et 11 CE1

CP : M. Chalmet : 23 élèves

CE1 : Mme Chaussé et Mme Saigre (jeudi et certains mercredis) : 20 élèves.

Mme Lucie Moreau AVS administrative + aide dans l’Ulis

Mme Boury AESH pour un élève

La rentrée s’est passée dans de bonnes conditions , et nous retrouvons cette année des effectifs corrects.

L’anglais est fait par chaque enseignant dans sa classe.

M. Chalmet et tous les collègues dirigent la Chorale tous les mercredis matins.

Nous mettons en place des inclusions.

CP M. Chalmet : vendredi piscine (3 élèves)

CP Mme Selleron : mardi matin lecture (6 élèves) et vendredi (1 élève)

Ce1 Mme Chaussé : les vendredis en ateliers lecture « Je lis, je comprends » et BCD (4 élèves)

Inclusions à l’Ecole Rollinat pour 2 élèves en arts visuels puis dès janvier pour 3 élèves en EPS soit 5 élèves en tout.

**Les Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC ont démarré dès le mois de Septembre.

Elles ont lieu les lundis mardis et jeudis de 16h00 à 16h30, suivant les classes.

Et les lundis, mardis et jeudis de 11h45 à 12h15, suivant les classes.

Chaque enseignant prend un groupe de 3 à 5 élèves chaque semaine pour travailler sur une difficulté particulière pour cette première période.

1. **Résultats des élections du vendredi 10 octobre.**

Nombre d’inscrits : 131

Nombre de votants : 67 taux de participation : 51.15%

Suffrages exprimés : 60

Suffrages nuls : 7

1. **Organisation de l’année.**
	1. **Le projet d’école.**

Le projet d’école a été refait et adopté pendant l’année scolaire 2011 2012. Il sera refait fin d’année scolaire 2016 pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre2016

Les axes prioritaires :

1. S’appuyer sur les dispositifs culturels de proximité pour développer la maîtrise du français parlé, lu, écrit.
2. Améliorer l’efficacité du traitement mathématique.
3. Amener la responsabilisation individuelle et collective d’un comportement citoyen vis-à-vis des autres, de soi-même et de l’environnement.

Cette année notre travail va s’articuler autour de l’alimentation.

**Activités et projets de l’école.**

Cette année notre travail va s’articuler autour de l’alimentation. Toutes nos sorties et activités seront rattachées à ce thème de l’alimentation, des sens et du corps.

**Sorties/Activités effectuées :**

* Exposition à la MJC : exposition FRMJC (fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture) : « au travers du corps »
* La rencontre endurance prévue le 6 octobre, a été repoussée au 5 novembre à cause la météo. Tout c’est très bien passé.

**Sorties /activités / projets à venir :**

* Ecole et cinéma : jeudi 12 novembre : « Une vie de chat »
* Spectacle offert aux élèves Mardi 17 novembre « *LES 5 SENS ET LES ALIMENTS* », dans la salle du théâtre qui nous est prêtée (remerciements)
* ECOLE ET CINEMA (les autres films)
	+ - 28 janvier, *Les vacances de M. Hulot*
		- 12 mai, *les aventuriers*
* THEATRE
	+ - *Le petit bonhomme manouche.* Mardi 8 mars, Ulis + CE1

*Mercredi 9 mars CP + CP/CE1*

* 2è spectacle offert aux enfants : *« Le voyage des aliments » 31 mai*
* PISCINE
	+ 14 sept au 27 novembre
		- Les CP, le vendredi.+ élèves d’ULIS
	+ 30 nov au 11 mars
		- Les CP iront le vendredi.
	+ 14 mars au 17 juin
		- Les Ce1 et les clis le vendredi
* Fête de Noël : Un marché de Noël sera organisé par les enseignants au profit de la coopérative scolaire Les objets vendus sont fabriqués par les élèves lors d’un projet commun aux 4 classes. Les enfants recevront un cadeau offert par la coopérative scolaire des mains du Père-Noël, un goûter leur sera offert par la coopérative scolaire et la mairie.
* Participation au Prix Escapages.
* CARNAVAL

Le carnaval des écoles aura lieu probablement mercredi 23 mars 2016 sur le thème de «l’ alimentation ». (même formule)

* La fête de fin d’année est prévue le 30 juin à17h, la formule reste à affiner

-Les photos de classe ont eu lieu mercredi 23 septembre, elles ont été réalisées par «  photo louis ». Elles seront bientôt distribuées.

1. **Le règlement intérieur de l’école.**

Une lecture du règlement modifié est faite. (Directive départementale).

Remarques : aucune.

Le règlement intérieur est adopté à l’unanimité par le conseil d’école.

Des jeux ont été mis à la disposition des enfants. Un roulement a été organisé par chaque enseignant afin de responsabiliser chaque classe

* cerceaux
* quilles et palets.
* Echasses
* Des jeux de bouncing ball
1. **Bilan financier :**

Coopérative scolaire :

* La participation pour la coopérative est restée à 4€ par élève, elle a été proposée aux parents qui ont dans l’ensemble adhéré.
	+ SUR LE COMPTE 5410€
	+ Achat d’une sono pour un montant de 397.55€ pour la chorale
1. **Les rythmes scolaires**

Bilan des enseignants : élèves toujours très fatigués mais les nouveaux horaires décidés ont l’air de mieux convenir aux élèves. Les journées sont allégées et régulières

Bilan du péri -scolaire : La municipalité est satisfaite des activités mises en place, les groupes sont plus faciles à gérer étant donné que les élèves sont en demi-classe. Une réunion bilan sera proposée en décembre avec les enseignants et les parents d’élèves élus. En janvier, 2 élèves fréquenteront le centre-aéré du Magny qui a été agrandi.

Bilan des parents :

* Intervenants : très bien
* Organisation : très bien
* Les parents font remarquer que les enfants sont moins fatigués, cette année et les déplacements sont réduits.
* Interrogation sur les activités des lundis, mardis, jeudis de 16h à 16h30. La municipalité a mis en place des petites activités (jeux, jeux de société) car le temps est court.
* Les parents évoquent aussi le problème de l’inscription à l’année qui est trop contraignant et pas modulable. La mairie a rappelé que l’inscription n’était pas obligatoire. Les parents demandent une inscription plus modulable.
1. **Locaux et équipements, sécurité dans l’école :**
* Exercice incendie : fait le 4/11/2015 à 9h30. L’alarme a été testée, le temps d’évacuation a été mesuré à 2 min 10.
* Remarque : nous avons retardé l’exercice car un élève a des soucis avec l’incendie donc il a fallu faire un travail de préparation.

Ce qui nous amène à parler des travaux en général de l’école :

* La maisonnette a été peinte
* Les lignes blanches dans la cour ont été refaites
* Le porche a été peint avec des couleurs vives

 IL RESTE ENCORE

* Fuites importantes sous le préau.
* Parc informatique à revoir.
* TBI dans la classe de CE1.
* Nous attendons avec impatience l’installation du nouveau photocopieur car le technicien ne peut plus faire grand-chose pour notre photocopieur actuel.
* Le budget 2016 sera connu en janvier
* Revoir la connexion internet de Michèle Sorel
1. **Questions diverses :**

Nous remercions l’association FaRanDole pour leurs nombreuses actions et leur investissement toujours plus important. La somme allouée à l’école a été encore très important l’an passé.

Question des parents par rapport au fonctionnement de la carte de cantine.

Des parents sont inquiets par rapport l’absence de Mme Chaussé et les remplacements qui sont jugés « instables ». L’équipe enseignante rassure les parents.

La question du bruit à la cantine est soulevée par un parent. Mme Vernet répond qu’il y a 2 adultes pour 60 élèves et que maintenant c’est mieux surveillé.

Séance levée à 19h05

Pour La Directrice,  La secrétaire, 

M. Marc Chalmet Mme Laure Villepoux